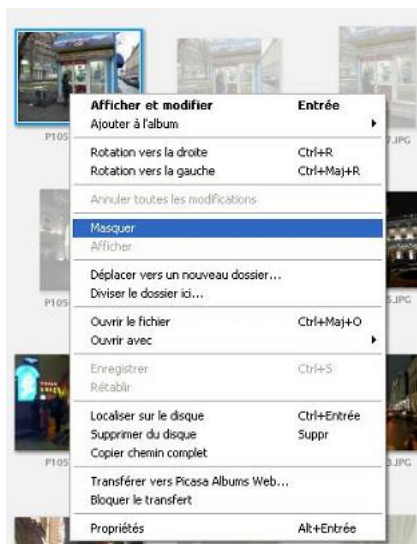


PHOTO-NUMERIQUE / Saison 2009 – 2010

Atelier N°8 : Picasa (suite)

- LA FONCTION Afficher / Masquer

C'est une fonction bien pratique de Picasa qui évite de devoir faire un choix définitif entre plusieurs photos similaires. Pour éviter de devoir supprimer les photos en doublon sur le disque, pourquoi ne pas simplement les masquer dans Picasa ? Elles pourraient ensuite être « réveillées » à tout moment par la fonction afficher.



Si l'on veut masquer une photo, un clic droit suffit sur sa vignette puis dans le menu déroulant, choisir « Masquer ». Les photos masquées apparaissent alors en transparence

Et si l'on veut ne plus voir dans la liste les vignettes en transparence des photos masquées, on peut faire le choix de ne plus les afficher :

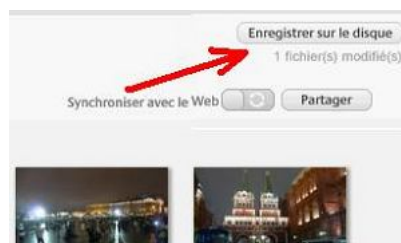
- Dans la barre de menus : Cliquer sur « Affichage » + décocher « Photos masquées »



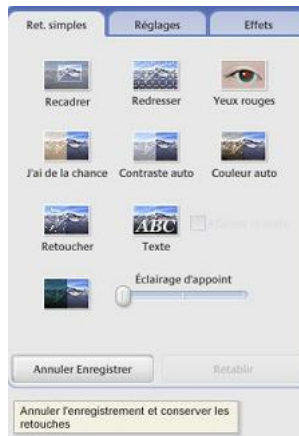
- LA RETOUCHE D'IMAGE : la fonction annuler

Les menus de retouche disponibles dans l'outil permettent d'apporter diverses modifications aux photos : recadrage, redressement de l'horizon, luminosité/contraste, etc... Mais, pour faciliter tout retour en arrière, lors de l'enregistrement de la modification la création d'un dossier « Originals » est créé sur le disque. Dans ce dossier l'original de la photo est conservée, ce qui permettra ensuite de revenir à la photo initiale. **Toute modification est donc réversible...**

Tout d'abord, à l'issue de toute opération de modification sur une photo, il faut la confirmer par un enregistrement sur le disque



Puis, si on se ravise, on revient sur la photo et...



...on peut revenir ensuite sur autant de retouches que nécessaire dans l'ordre inverse de leur exécution et les annuler.

- LA CREATION D'UN ALBUM WEB

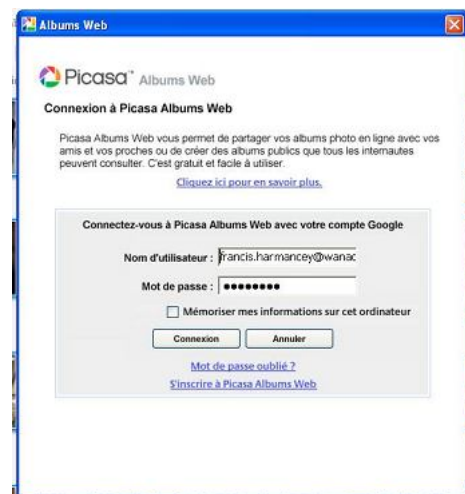
Pour partager les photos d'un voyage ou celles prises en toute autre occasion avec ses proches, une fonction intéressante de PICASA consiste à les « publier » au travers d'un **Album Web**.

Sélectionner les photos à partager puis cliquer sur l'icône « Transférer » situé au bas de l'écran.

Attention : la première fois, il faut sélectionner « S'inscrire à Picasa Albums Web » pour définir ses droits d'accès au service.

Un espace « privé » sera mis à votre disposition au sein duquel vous pourrez ensuite déposer autant d'albums que souhaité.

N.B : dans la limite de 1024 MO ce qui, compte tenu que vos photos sont compressées par Picasa lors du transfert, représente un bon nombre d'albums et de photos...

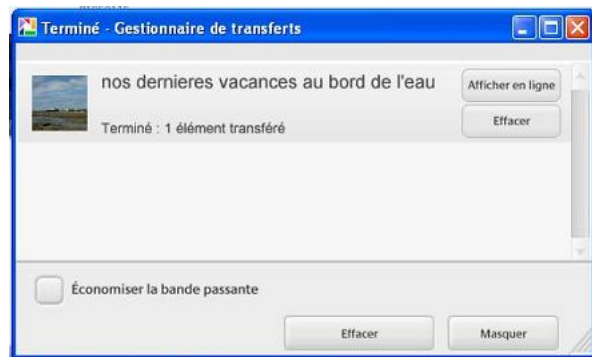


Avant de procéder à la création de l'album, une fenêtre apparaît dans laquelle on demande de préciser :

- le nom de l'album
N.B : les fois suivantes, on peut sélectionner les albums existants, pour y ajouter des photos par exemple
- la taille de transfert : les photos seront compressées (par défaut 1600 est proposé mais on peut choisir une taille plus petite)



Le processus de transfert se déroule et il est ensuite possible d'accéder à l'album ainsi créé en cliquant sur le bouton «Afficher en ligne»



Via l'explorateur internet, l'album se présente alors comme suit:



Il est alors possible d'inviter les personnes de son choix à y accéder et à y visionner les photos en cliquant sur le bouton « partager ». Un message d'invitation est alors préparé qui est envoyé via la messagerie. Le destinataire de cette invitation pourra ensuite également :

- rapatrier une ou plusieurs photos sur son PC --> bouton « Télécharger »
- enrichir l'album en y ajoutant d'autres photos -> bouton « Ajouter des photos »
- y légendrer les photos --> bouton « Modifier »

➤ Ci-contre, exemple de message d'invitation

